



Compte Rendu de la réunion du CQ du Canal du 18 Janvier 2024

Présents : Fabienne Landry, Michel Herbulot, Simone Grinfeld, André Thomas, Brigitte Martin, Bernard Hoarau, Pierre Vielcanet, Patrick Dupleix, Marc Diguet, Dominique Gilbon, Corine Amagat, Martine Aguera, Françoise Costeroste, Michel Barrat, Emmanuel Jaeck, Chantal Leloup, Nathalie Yvon.

Elus : Divine Nsimba (absente), Alain Carral, Véronique Blanstier

1°) Les Nouvelles du Quartier :

1-1) Aménagement du Chemin Manges-Pommes.

L'atelier n°1 a eu lieu 08 Novembre 2023. Le résumé de cet atelier et la présentation d'EGIS est consultable sur le site de la mairie :

https://www.ramonville.fr/mediatheque/documents/VieMunicipale/Democratie_participative/Consultation_citoyenne/Support_Pr%C3%A9sentation_MangePommes_Atelier_1_nov_2023.pdf

https://www.ramonville.fr/mediatheque/documents/VieMunicipale/Democratie_participative/Consultation_citoyenne/Compte-rendu_Atelier1_8_nov_2023.pdf

L'atelier N°2 a eu lieu le 06 décembre. Le résumé de cet atelier et la présentation d'EGIS est consultable sur le site de la mairie :

https://www.ramonville.fr/mediatheque/documents/VieMunicipale/Democratie_participative/Consultation_citoyenne/20231206_support_atelier2.pdf

https://www.ramonville.fr/mediatheque/documents/VieMunicipale/Democratie_participative/Consultation_citoyenne/Compte-rendu_Atelier2_6_dec_2023.pdf

L'atelier N°3 a eu lieu le 16 Janvier.

Après nous avoir fait un résumé des CR du précédent atelier ; nous avons été invité à travailler en 3 ateliers. Le chemin a été divisé en 3 parties :

- 1) entré de la rue : entre le rond point et la rue Ladoumègue
- 2) de la rue Ladoumègue jusqu'à la rue menant au hameau de manges pommes
- 3) du Hameau au Canal

Sur les tables nous avons découvert les propositions d'EGIS concernant l'aménagement du chemin.

- 1) entré de la rue : entre le rond point et la rue Ladoumègue

Le but est de faire en sorte que les automobilistes ralentissent dès leur entré dans le chemin. Qu'ils aient l'impression d'accéder non pas à une rue classique mais à une entré de lotissement.

Pour cela, il a été proposé la création de 3 dos d'âne ; l'un dès l'entrée de la rue, un autre à l'entré de l'impasse Colette besson et le dernier au niveau du dos d'âne actuel. Le renforcement visuel des pistes cyclable sera effectué. L'aspect végétalisation sera aussi renforcé.

- 2) de la rue Ladoumègue jusqu'à la rue menant au hameau de manges pommes

2 propositions :

Une rue aménagée pour une circulation **à 30Km**, avec des places de stationnements en chicane (normalement le nombre de places sera identique). Les cyclistes seront prioritaires sur les voies de circulation. Les trottoirs seront plus larges et réaménagés.

Une rue à 20km, avec priorité absolu au cyclistes (les voitures doivent suivre les vélos), les chaussées seront rétrécies et les trottoirs aménagés.

3) du Hameau au Canal

La proposition est une zone de rencontre, avec les trottoirs et les voies de circulation au même niveau, priorité absolu : piétons-cycliste-voitures. Pas de place de stationnements, aménagements des trottoirs et mise en place de bancs.

Il ya eu beaucoup de discussions autour des 3 tables et des remarques ont été faites. Le projet du bout de rue coté canal a été fortement critiqué, voir rejeté par certains participants.

2°) Fonctionnement du CQ

2-1) Rencontre avec la Gendarmerie.

Le CQ a été averti vers 18h00 que la gendarmerie ne pourrait pas venir.

Un autre RDV a été planifié pour la prochaine réunion du CQ le 08 Février 2024 à 20h30.

Une discussion entre les membres du CQ concernant les problématiques sur le quartier a été engagée.

A°] Pour rappel un représentant de la résidence a fait un résumé de la problématique qui avait été évoqué lors de la réunion du CQ du mois de d'Octobre 2023

4-1) Problèmes d'incivilité sur la résidence étoile

Ce mail a été reçu par le CQ du Canal, via un habitant de la résidence l'Etoile à Port--Sud:

Suite à notre conversation, deux mots pour résumer la problématique que nous rencontrons sur la Résidence l'Etoile et ses environs, et qui pourrait trouver un intérêt à être mis à la connaissance des réunions de quartier.

On constate que la Résidence Etoile est devenue un lieu de deal, avec présence d'individus en journée, comme en période nocturne. Installation sur le toit du garage P2, postes avec chaises dans le hall, déambulation dans les allées et voies privées. Participation de mineurs très jeunes à ces activités.

Plusieurs copropriétaires ont tenté d'intervenir, et se font régulièrement injurier. Au matin, le concierge se retrouve dans la nécessité de nettoyer crachats, urine contre les murs, canettes et mégots.

La Gendarmerie est intervenue plusieurs fois sur appel, ce qui a généré fuite et rodéos, compte tenu de notre particularité d'être entièrement ouvert, dans un site multi issues.

Par ailleurs, on constate des incivilités plus mineures, mais en nombres croissants :

- jeux de jeunes dans les halls, ballons contre les murs, tags,
- le parking côté rue est devenu le parking annexe du port.

S'il s'agit d'un autre registre de fait, il est à signaler le vol d'un camping car sur le parking clôturé, et la dégradation pour vol de deux autres.

Et pour compléter le tableau, dans un tout autre domaine, passage à vitesse très élevée de vélos électriques, ou trottinettes le long des halls d'entrées ayant généré plusieurs frayeurs à quelques habitants sortant de chez eux, notamment une personne handicapée en fauteuil.

C'est un problème de gendarmerie et non de police municipale ; il convient donc de faire intervenir les gendarmes autant de fois que nécessaire.

Les habitants de la résidence Etoile souhaitent qu'une stratégie soit mise en place avant que le problème s'aggrave.

La mairie peut organiser une réunion autour de cette problématique avec la gendarmerie, les habitants de la résidence et le CQ afin de lui demander d'intensifier la surveillance pour "déranger" cette organisation.

D'autre part, a été évoquée la question de la prévention de la délinquance et de l'encadrement des enfants et ados, qui est dorénavant de la compétence du Sicoval, ce qui n'interdit pas de s'en préoccuper. Une réunion va être organisée à cet effet par la mairie avec le Sicoval, le CQ y sera convié.

Les problèmes, à ce jour semblent être moins intensifs mais toujours présent.

B°] Il a été aussi évoqué le cas des enfants jouant au ballon, sur la façade de la résidence Etoile et sur les grilles du jardin d'enfants. Le bruit causé par le ballon devenait insupportable pour certains habitants près de ces lieux.

Une solution devrait être apportée par la mairie.

C°] Suite à notre demande concernant l'accompagnement des jeunes, mission désormais de la compétence du Sicoval (Centre Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance), nous constatons le manque d'éducateurs qui assuraient jadis un travail auprès des jeunes dans les quartiers. Mme Blanstier nous informe : « Il y a bien trois personnes sur le terrain sur le volet prévention/travail de rue issues du Centre Social et de l'Amarre mais n'ayant pas tous le diplôme d'éducateur ». Nous évoquons le cas d'un jeune en déshérence dans le quartier qui tente de s'introduire dans les appartements. Mme Blanstier et Mr Carral rappellent que tout citoyen est habilité à faire un signalement à la Cellule de Recueil des informations Préoccupantes (CRIP) du conseil départemental.

2-2) Point sur la fête du père noël

Un retour positif a été unanime sur cette fête.

Mais quelques points sont à améliorer !

Le temps que peut rester le chariot sur le rond point doit être le plus court possible. Par exemple : Arrivée vers 17h55, récupération des parents et enfants à la crèche et départ vers PMF vers 18h05 .

Une fois le chariot sur le Mail G Brassens, plus de problème de sécurité ou de rencontre avec les voitures.

A partir de là, il faut des volontaires, à PMF, qui donne le top de départ et préviennent les volontaires qui sont sur la péniche, pour le démarrage de celle-ci.

Il faudra surveiller que les barrières pour la sécurisation du port soient bien là. Il y a eu un bug.

Tous ces points et d'autres seront à discuter lors de la préparation du noël 2024.

2-3) Point sur le marché.

Le projet avance, la validation par le conseil municipal a eu lieu le 30 novembre 2023.

Un mot du groupe de travail –Marché :

L'étape de sélection des commerçants nous semble majeure pour la réussite du marché et l'adéquation avec ses valeurs.

Dans cette ambition, et pour que le planning, qui vise un démarrage au printemps, soit tenu : le groupe de travail du CQ alerte sur la nécessité de se réunir sans délai pour s'accorder sur l'appel à candidature et les critères de sélection associés.

Points à régler rapidement :

- Faire une réunion avec les personnes qui s'occupent des enfants le Jeudi soir pour faire leurs devoirs.
- Faire une réunion avec les services techniques de la mairie, pour régler la problématique du branchement électrique pour les commerçants. Une possibilité à étudier le branchement sur une borne du port.

2-4) Budget participatif

3 projets sont menés par des habitants du Quartier :

- Installer des poubelles de tri : pas de nouvelles.
<https://jeparticipe.ramonville.fr/4/1356/budget-participatif-2022-2023/contribution/104952/installer-des-poubelles-de-tri>
- Installer des toilettes sèches : Pas pour le moment, très gros projet.
<https://jeparticipe.ramonville.fr/4/1356/budget-participatif-2022-2023/contribution/104947/installer-des-toilettes-publiques>
- Installer des mange-debout à Port Sud : le projet avance. Rdv mange-debout le 17 janvier. Les devis proposés par la mairie incluent tables et assises. On préférerait une solution plus simple, sans assises et ronde. Et 2 hauteurs. Par ailleurs on recommande de consulter des artisans locaux, ce serait en cohérence avec les valeurs portées par le marché.
[https://jeparticipe.ramonville.fr/4/1356/budget-participatif-2022-2023/contribution/104954/installer-des-mange-debut-a-port-sud](https://jeparticipe.ramonville.fr/4/1356/budget-participatif-2022-2023/contribution/104954/installer-des-mange-debout-a-port-sud)

2-4) Dates de réunion du conseil en 2024

8 Février, 14 Mars, 25 Avril, 16 Mai, 13 Juin.

2-5) Dates des prochaines manifestations dans le quartier

- La fête de Saint Jean à la ferme des 50 : le **Vendredi 28 Juin 2024**
- Le repas de Quartier du Canal et Fête de la musique : le **Samedi 22 juin 2024**
- Le vide grenier de Caracole : le **Dimanche 23 juin 2024**

3°) Réponses de la mairie à nos questions :

3-1)

Après lecture des réponses que vous nous avez transmises, lors de la réunion du 16 Novembre, le conseil du Canal les trouve sibyllines et incomplètes.

La réunion était une réunion **BILAN** - 2022-2023. C'est ce que nous attendions également de la teneur de vos réponses.

Merci de bien vouloir les compléter afin que nous puissions rédiger un compte-rendu plus informatif, notamment concernant:

• Le point étape sur la ferme agro écologique.

Le projet se poursuit, toujours au même endroit (voir photo en annexe), sur la même surface soit environ 7 hectares, mais plusieurs points ont été modifiés :

Le 100^{ème} singe devait installer un projet de tiers lieu, celui est transféré à Castanet. Mais l'accès à la zone devenait problématique avec les projets de l'extension du parc du canal et l'accès via le chemin Manges-Pommes.

Dans le cadre du PAT du SICOVAL, il a été envisagé de créer une zone maraîchère entre Ramonville-Auzeville-Castanet.

Une rencontre a eu lieu entre les mairies de Ramonville et Castanet pour valider ce deal : Castanet prendra le tiers lieu et Ramonville s'occupera du maraîchage.

Reste une problématique sur la zone de maraîchage de Ramonville, c'est le logement des personnes qui seront là pour être dans l'incubateur, que le 100^{ème} singe créera pour former les nouveaux agriculteurs.

• Le comité consultatif des aménagements des berges du Canal.

Le comité se réunira au début de Février 2024, Dominique étant le représentant du CQ fera un compte rendu à la réunion du 08 Février

4°) Nouvelles questions pour la mairie

4-2) Les boîtes aux lettres devant la salle de quartier ont été enlevées ; une question sur les motifs de ce démontage a déjà été posé et est resté à ce jour sans réponse.

Le CQ repose cette question : POURQUOI ?

ANNEXES

Ferme Agro-écologique

